

Personnel pour assurer le gardiennage des déchetteries d'Amancey, Bouclans, Marchaux et Thoraise

Rapporteur : M. Le Président

Le SYBERT a demandé à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, lors de sa séance du 26 février 2001, de créer 4 postes de gardiens de déchetterie (agent d'entretien ou agent technique) au 1^{er} juillet 2001, pour assurer le gardiennage des nouvelles déchetteries d'Amancey, Bouclans, Marchaux et Thoraise.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté décide :

- de créer 4 postes de gardien de déchetterie (cadre d'emploi des agents d'entretien ou agents techniques)**
- de modifier la liste des emplois permanents**
- d'autoriser Monsieur le Président à engager les procédures et à signer toute pièce à intervenir dans ce cadre.**

Pour extrait conforme,

Le Président